FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

[Suite du XIIIe Chap.]

Cependant, la grande question des trois ordres était débattue par toute la France.

Sieyès publiait sa fameuse brochure sur le Tiers.

Le Dauphiné, dont les Etats se réunissaient malgré la cour, décidait que la représentation du Tiers serait égale à celle de la noblesse et du clergé.

Un refus d'une assemblée des notables.

Cette assemblée dura trente-deux jours, c'est-à-dire du 6 novembre au 8 décembre 1788.

Cette fois Dieu s'en mêlait. Quand le fouet des rois ne suffit pas, le fouet de Dieu siffle à son tour dans l'air et fait marcher les peuples.

L'hiver vint accompagné de la famine.

La faim et le froid ouvrirent les portes de l'année 1789.

Paris fut rempli de troupes, les rues de patrouilles.

Deux ou trois fois les armes furent chargées devant la foule qui mourait de faim.

Puis les armes chargées, lorsqu'il fallut s'en servir on ne s'en servit pas.

Un matin, le 29 avril, cinq jours avant l'ouverture des Etats-Généraux, un nom circule dans cette foule.

Ce nom est accompagné de malédictions d'autant plus lourdes que ce nom est celui d'un ouvrier enrichi.

Réveillon, à ce qu'on assure, Réveillon, le directeur de la fameuse fabrique de papier du faubourg Saint-Antoine, Réveillon a dit qu'il faudrait vivre à quinze sous la journée des ouvriers.

Ceci n'était la vérité.

La cour, ajoutait-on, allait le décorer du cordon noir, c'est à dire de l'ordre de Saint-Michel.

Ceci, c'était l'absurdité.

Il y a toujours quelque bruit absurde dans les émeutes. Et il est remarquable que c'est surtout par ce bruit-là qu'elles se recrutent, qu'elles s'augmentent, qu'elles se font révolution.

La boîte fait un mannequin, le Baptême Réveillon, le décore du cordon noir, veut l'allumer devant la porte de Réveillon lui-même, et va achever de le brûler sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux yeux des autorités municipales qui le regardent brûler.

L'impunité enhardit la foule, qui prévient que le lendemain, après avoir fait justice de Réveillon en effigie, elle en ferait justice en réalité.

C'était un cartel dans toutes les règles adressé au pouvoir.

Le pouvoir envoya trente gardes françaises; encore ce ne fut pas le pouvoir qui les envoya, ce fut le colonel, M. de Hénon.

Cent trente gardes françaises furent les harangueurs et les témoins de ce grand duel qu'ils ne pouvaient empêcher. Ils regardèrent piller la fabrique, jeter les meubles par la fenêtre, briser tout, brûler tout. Au milieu de cette bagarre, 500 louis en or furent volés.

On but le vin des caves; et quand on n'eut plus de vin, on but les couleurs de la fabrique que l'on prenait pour du vin.

Toute la journée du 27 fut occupée par cette vilenie.

On envoya, au second jour, deux trente hommes, quelques compagnies de gardes françaises qui d'abord tirèrent à poudre, puis à balles. Aux gardes françaises vinrent se joindre, vers le soir, les Suisses de M. de Castelmorant.

Les Suisses ne plaisantent pas en matière de révolution.

Les Suisses oublièrent les balles dans leurs cartouches, et comme les Suisses sont naturellement chasseurs, et bons chasseurs, une vingtaine de pillards restèrent sur le carreau.

Quelques-uns avaient sur eux, dit-on, des cinq francs [illegible] nous avons parlé, et qui, de secondes mains, étaient venus à la poche des pillards, et de la poche des pillards dans celle des Suisses.

Beaumarchais avait tout fait pour éviter cette guerre des chapeaux, comme dit Sainte-Beuve.

Le roi ne l'en remercia, il ne le blâma. Or, quand le roi ne remercie pas, le roi blâme. Le parlement ouvrit une enquête. Le roi la ferma.

Le roi était bon.

Qui avait maximisé le feu au peuple? Personne ne put le dire.

N'avons-nous pas parlons, dans les grandes chaleurs de l'été, des incendies s'allumer sans cause?

—On accuse le duc d'Orléans.

L'accusation était absurde, elle tomba.

Le 29, Paris était parfaitement tranquille, ou du moins paraissait l'être.

Le 4 mai arriva, le roi et la reine se rendirent avec toute la cour à Notre-Dame pour entendre le *Veni creator.*

On cria beaucoup vive le roi et surtout vive la reine.

La reine était si bonne.

Ce fut le dernier jour de paix.

Le lendemain, on criait au peu moins Vive la reine et on criait un peu plus Vive le duc d'Orléans.

Ce cri la blessa fort; pauvre femme, elle qui détestait le duc au point de dire que c'était un lâche.

Comme s'il y avait jamais eu un lâche dans les d'Orléans, depuis Monsieur qui gagna la bataille de Cassel jusqu'au duc de Chartres qui contribua à gagner celle de Jemmapes et de Valmy!

Tant il y a, disons-nous, que la pauvre femme faillit s'évanouir; on la soutint, comme sa tête penchait. Mme Campan raconte la chose dans ses Mémoires.

Mais cette tête penchée se releva hautaine et dédaigneuse. Ceux qui virent l'expression de cette tête furent guéris à tout jamais de dire: *La reine est si bonne.*

Il existe trois portraits de la reine: l'un peint en 1776, l'autre en 1784, et l'autre en 1785.

Je les ai vus tous trois. Voyez les à votre tour! Si jamais ces trois portraits sont réunis dans une seule galerie, on lira l'histoire de Marie-Antoinette dans ces trois portraits.

Cette réunion des trois ordres, qui devait être un embrassement, fut une déclaration de guerre.

—Trois ordres! dit Sieyès; non, trois nations!

Le 3 mai, la veille de la messe du Saint-Esprit, le roi reçut les députés à Versailles.

Quelques-uns lui conseillent de substituer la cordialité à l'étiquette.

Le roi ne voulut entendre à rien.

Il recula le clergé d'abord,—la noblesse ensuite,—enfin le Tiers.

Le Tiers avait attendu longtemps. Le Tiers murmura.

Dans les anciennes assemblées, le Tiers haranguait à genoux.

Il n'y avait pas moyen de faire agenouiller le président du Tiers!

On décida que le Tiers ne prononcerait pas de harangue.

A la session du 5, le roi se couvrit.

La noblesse se couvrit.

Le Tiers voulut se couvrir, mais le roi se découvrit alors; alors il aurait voulu tenir son chapeau à la main que de voir le Tiers couvert devant lui.

Le mercredi 10 juin, Sieyès entra dans l'Assemblée. Il la vit presque entièrement composée du Tiers.

Le clergé et la noblesse s'assemblaient ailleurs.

—Composons le cable, dit Sieyès, il est cassé.

Et Sieyès propose de sommer le clergé et la noblesse de comparaître dans quinzaine pour tout délai.

Quinze de comparution seront donnés à dix-huit jours.

Le roi avait allemandé [illegible] Versailles. Une partie de ses troupes était campée autour de l'Assemblée.

Sieyès ne fit rien de tout cela. Il vit le peuple qui avait fait [illegible] le Tiers, dit-on à Sieyès, ne peut former [illegible] sur ses épaules de Styphe.

Seulement, moins confiante que le Tiers dans ses forces, la France n'avait pas envoyé de la soulever.

Ce mouvement, cachet de la féodalité, imprimé sur le front de Paris, n'était pas Bastille.

Le roi était trop bon, comme disait Mme du Hausset, pour faire couper mal.

Mais le roi mettait à la Bastille.

Une fois qu'on était à la Bastille, par ordre du roi, un homme était oublié, séquestré, enterré, anéanti.

Il y restait jusqu'à ce que le roi se souvînt de lui, et les rois ont tant de choses nouvelles auxquelles il faut qu'ils pensent, qu'ils oublient souvent de penser aux vieilles choses.

D'ailleurs, il n'y avait pas en France qu'une seule Bastille; il y avait vingt Bastilles que l'on appelait le Fort-l'Evêque, Saint-Lazare, le Châtelet, la Conciergerie, Vincennes, le château de la Roche, le château d'If, les îles Sainte-Marguerite, l'Ignerolles, etc.

Seulement, la forteresse de la porte Saint-Antoine s'appelait la *Bastille* comme *Rome* s'appelait la ville.

C'était la Bastille par excellence. Elle valait, à elle seule, toutes les autres.

Pendant près d'un siècle le gouvernement de la Bastille était demeuré dans une seule et même famille.

Le père en fut le premier, le fils le second, le petit-fils, Saint-Florentin. La dynastie s'était éteinte en 1777.

Pendant ce triple règne, qui s'étendait en grande partie sous le règne de Louis XIV, nul ne sut dire la quantité des lettres de cachet qui furent signées. Saint-Florentin en signa à lui seul plus de cinquante mille.

C'était un grand revenu que les lettres de cachet.

On en vendait aux pères qui voulaient se débarrasser de leurs fils.

On en vendait aux femmes qui voulaient se débarrasser de leurs maris.

Plus les femmes étaient jolies, moins les lettres de cachet coûtaient cher.

C'était alors entre elles et le ministre un échange de bons procédés, voilà tout.

Depuis la fin du règne de Louis XIV, toutes les prisons d'Etat, et surtout la Bastille, étaient aux mains des jésuites.

Un se rappelle les principaux, parmi les prisonniers:

Le masque de fer, Lauzun, Latude.

Les jésuites étaient confesseurs; ils confessaient les prisonniers, pour plus grande sûreté.

Pour plus grande sûreté encore, les prisonniers morts étaient enterrés sous de faux noms.

Le Masque-de-Fer, on ne le rappelle, fut enterré sous le nom de Marchialy.—Il était resté 45 ans en prison.—Lauzun y resta 14 ans.—Latude 30 ans.

Mais au moins le Masque-de-Fer et Lauzun avaient commis de grands crimes, eux.

Le Masque-de-Fer, frère ou son de Louis XIV, ressemblait, assure-t-on, au roi Louis XIV de façon à s'y tromper.

C'est bien imprudent que d'être ressemblé à un roi.

Lauzun avait failli épouser, ou même avait épousé la grande Mademoiselle.

C'est bien imprudent d'une épouser la nièce du roi Louis XIII, la petite-fille du roi Henri IV.

Quant à Latude, pauvre diable, qu'avait-il fait?

Il avait écrit au lieutenant-général de police Sartines.

Il avait écrit au ministre.

Il avait écrit au roi.

Ce billet qu'une honnête femme avait remis à celui qui l'avait écrit, est envoyé par Mme de Pompadour à M. de Sartines.

Latude arrêté, fouillé, jeté en prison, reste trente ans sous les verrous de la Bastille, de Vincennes et de Bicêtre.

Ce n'était donc pas pour rien que la Bastille était haïe.

Le peuple la haïssait comme une chose vivante. Il en avait fait une de ces Tarasques gigantesques, une de ces bêtes du Gévaudan qui dévorent impitoyablement les hommes.

Ainsi l'on comprend la douleur du pauvre Sébastien Gilbert, lorsqu'il sut que son père était à la Bastille.

Aussi l'on comprend cette conviction de Billot, que le docteur ne sortirait pas de prison si ce que le roi se souvînt de lui, et les rois ont tant de choses nouvelles auxquelles il faut qu'ils pensent, qu'ils oublient souvent de penser aux vieilles choses.

D'ailleurs, il n'y avait pas en France qu'une seule Bastille; il y avait vingt Bastilles que l'on appelait le Fort-l'Evêque, Saint-Lazare, le Châtelet, la Conciergerie, Vincennes, le château de la Roche, le château d'If, les îles Sainte-Marguerite, l'Ignerolles, etc.

Seulement, la forteresse de la porte Saint-Antoine s'appelait la *Bastille* comme *Rome* s'appelait la ville.

C'était la Bastille par excellence. Elle valait, à elle seule, toutes les autres.

Pendant près d'un siècle le gouvernement de la Bastille était demeuré dans une seule et même famille.

Le père en fut le premier, le fils le second, le petit-fils, Saint-Florentin. La dynastie s'était éteinte en 1777.

Pendant ce triple règne, qui s'étendait en grande partie sous le règne de Louis XIV, nul ne sut dire la quantité des lettres de cachet qui furent signées. Saint-Florentin en signa à lui seul plus de cinquante mille.

C'était un grand revenu que les lettres de cachet.

On en vendait aux pères qui voulaient se débarrasser de leurs fils.

On en vendait aux femmes qui voulaient se débarrasser de leurs maris.

Plus les femmes étaient jolies, moins les lettres de cachet coûtaient cher.

C'était alors entre elles et le ministre un échange de bons procédés, voilà tout.

Depuis la fin du règne de Louis XIV, toutes les prisons d'Etat, et surtout la Bastille, étaient aux mains des jésuites.

On